

La CGT est de tous les combats

Activités Sociales et culturelles

Retour sur l'histoire des Activités Sociales et Culturelles :

« *La culture ne s'hérite pas, elle se conquiert* » André Malraux.

C'est Ambroise CROIZAT, secrétaire général CGT de la fédération des travailleurs de la métallurgie, député de la Seine et ministre à la libération, fondateur de la Sécurité sociale, qui est à l'origine des Comités d'entreprise, en 1945. **Le rôle historique du comité d'entreprise, aujourd'hui CSE, est de favoriser l'épanouissement des salariés par l'accès de tous aux vacances, à la culture et aux loisirs, dans une vision non consumériste.**

Les salariés sont, dans leur grande majorité, attachés aux CSE, non seulement pour les avantages apportés par les Activités Sociales et Culturelles (ASC), mais aussi parce qu'ils les ressentent comme des institutions protectrices, car gérés par les organisations syndicales.

Pour la CGT, les ASC n'ont pas pour vocation de donner aux salariés un complément de revenu, mais **de leur permettre l'accès à des activités auxquelles ils ne pourraient pas prétendre avec leur seul salaire.** C'est dans un autre cadre que l'augmentation des salaires et un véritable déroulement de carrière doivent se gagner.

La CGT promeut les principes de solidarité, de fraternité et d'égalité entre les salariés, que ce soit au travail ou dans l'action sociale et culturelle et est attentive à ce que les prestataires qu'elle sollicite respectent aussi ces principes. **C'est pourquoi la CGT favorise les associations sportives et culturelles de proximité et le tourisme social. Pour la CGT, les ASC sont un réel levier de transformation sociale.**

Même si les prestations ont évolué au gré des transformations de la société, les CSE demeurent une grande conquête sociale originale et représentent une force de résistance à la société de plus en plus individualiste que nous connaissons.

Pour la CGT, les CSE doivent aussi prendre en compte leur impact social et environnemental. Cela passe par une réflexion globale sur le fonctionnement du CSE mais aussi par la mise en œuvre de prestations et de partenariats responsables.

Avec la CGT, des Activités Sociales et Culturelles solidaires et émancipatrices.

- Voter pour la CGT, c'est revendiquer **un budget des ASC d'au moins 3% de la masse salariale** (2,5% actuellement).
- Voter pour la CGT, c'est garantir des orientations claires en matière de **quotient familial** (QF), allant dans le sens de la justice sociale, où soit prise en compte la réalité du pouvoir de vivre de la famille.
- Voter pour la CGT, c'est garantir l'accès aux **vacances pour tous.**
- Voter pour la CGT, c'est favoriser **le développement et l'accès aux activités culturelles et de loisirs pour tous.**
- Voter pour la CGT, c'est faire le choix, chaque fois que c'est possible, de **partenariats et prestations porteurs de valeurs éthiques, sociales et environnementales.**

Dans les instances, sur le terrain, dans les négociations,

La CGT EST DE TOUS LES COMBATS

Du 13 au 23 novembre

Votons 
Pôle emploi

CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien
75020 Paris syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr